

Séance du mardi 14 novembre 2023

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 09/11/2023

Présents : 10

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick
MARCEL,*

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Sophie ZUBER,
Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN, Lisiane ASCOLA,
Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Représentés: ASCOLA Pascal par ASCOLA Lisiane

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

Objet: DIA N°3 - 032_2023

OBJET : DIA n° 03-2023

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la D.I.A envoyée par Me ALESSANDRIA notaire à
Perpignan

**Le bien est situé 3 place des Primevères à Villerach
appartenant à Mme Anne GUEVEL et d'une valeur de 140 000 €.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas préempter ce bien.

D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne
réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

